



# Evaluation interdisciplinaire du Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

## Axe politiques socio-fiscales

Membre associé, responsable scientifique

Clément CARBONNIER



Maître de conférences en économie à l'université de Cergy-Pontoise, chercheur au THEMA, conseiller scientifique au CAE, Clément Carbonnier analyse l'impact des politiques publiques par le biais de l'outil fiscal quant à leur impact redistributif et aux modifications qu'elles induisent dans le comportement des agents économiques.

## Equipe de recherche :

**Simon Fredon** (LIEPP)  
**Benoît Gautier** (UPO, LIEPP)  
**Clément Malgouyre** (Banque de France)  
**Thierry Mayer** (Sciences Po, département d'économie)  
**Loriane Py** (Banque de France)  
**Gwenaële Rot** (Sciences Po, CSO)  
**Camille Urvoy** (Sciences Po)  
**Soledad Zignago** (Banque de France)

## Comité scientifique :

**Denis Fougère** (CNRS, Sciences Po, OSC, LIEPP)  
**Emeric Henry** (Sciences Po, département d'économie)  
**Bruno Palier** (Sciences Po, CEE, LIEPP)  
**Jean-Marc Robin** (Sciences Po, département d'économie)  
**Etienne Wasmer** (Sciences Po, département d'économie, LIEPP)

## Partenaire :



Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été institué avec l'objectif affiché d'améliorer la compétitivité des entreprises « à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement ». Si les objectifs du CICE sont limpides, son mode de fonctionnement est plus complexe et ses effets potentiels sont d'ordre multiples. Ils peuvent concerner aussi bien la répartition des rémunérations, les stratégies de compétitivité prix ou d'innovation des entreprises ou les structures de qualification de la main d'œuvre. Ces multiples effets interagissent fortement, certains s'excluant et d'autres se renforçant. Il importe alors d'évaluer ce dispositif et d'investiguer l'ensemble des canaux d'impact du CICE mais également de comprendre la relation entre eux aboutissant à la situation qui a effectivement résulté de la mise en place de ce crédit d'impôt. L'étude de ces différents canaux d'impact du CICE mais également des éventuels freins à l'utilisation de ce dispositif constitue le cœur de ce projet de recherche conduit en partenariat avec France Stratégie.

## Une évaluation mixte et interdisciplinaire

Ce projet mobilise une équipe de recherche interdisciplinaire et différents outils méthodologiques pour étudier quels leviers ont été utilisés et avec quels résultats mais également pour identifier d'éventuels points ou facteurs de blocage. L'évaluation s'articule alors autour de deux grandes méthodologies; un volet qualitatif et des estimations quantitatives ex-post des effets du CICE.

## Une enquête de terrain englobant la diversité des entreprises françaises...

Cette approche vise à comprendre les déterminants du recours et du non recours au CICE dans les entreprises, au travers de l'analyse du recours, de ses motivations et de ses contraintes, mais également des logiques de son usage en situation. Pour ce faire, 28 entretiens semi-directifs approfondis ont été réalisés de mai à août 2015. 31 acteurs clés de la décision du recours ou du non recours (chefs d'entreprise, directeurs des affaires financières, comptables...), issus d'un échantillon représentatif de la diversité du paysage entrepreneurial français (taille, résultats économiques et zone géographique) ont été interrogés dans ce sens.

## Récapitulatif des entretiens menés

Poste	Secteur	Nb. Salariés	CICE perçu	Estim. Sit. Fin.	Préfinancement
DAF	Transports	63 000	60 000 000	Dft	Oui
RPCE	Industrie	160 000	48 000 000	N/S	N/S
RPCE	Banque	3 000	4 500 000	Crss	N/S
DRH	Services	750	1 100 000	Crss	Non
RPCE	Industrie	27 000	384 000	Crss	N/S
DAF	Expertise – conseil	400	180 000	Dft	Oui
DAF	Communication	150	150 000	Crss	Non
DAF	Industrie	27	30 000	Dft	Oui, puis Non
DG	Conseil – Informatique	80	30 000	Crss	Non
<b>Comptable</b>	Industrie	21	29 000	Crss	Oui
DG	Communication	18	23 000	Dft	Non
DG	Luxe	20	15 000	Dft	N/S
DAF	Assurance	700	N/S	Crss	Non
DG	Industrie	24	N/S	N/S	N/S
DRH	Conseil	N/S	N/S	Crss	N/S

Cette enquête qualitative a permis de réorienter la problématique de départ – principalement la question du recours/non recours – en approfondissant la question des usages. Si le dispositif pouvait faire l'objet de certaines critiques, il a été utilisé par la très grande majorité des entreprises. Il apparaît une relative « insensibilité » des décisions conscientes des acteurs au CICE. Ce volet qualitatif permet également de savoir comment les questions posées par l'évaluation des politiques publiques reflètent les préoccupations des acteurs de terrain ainsi que d'explicitier des logiques d'acteurs qui aident à comprendre certaines régularités mises en avant par les études quantitatives.

## ... accompagnée d'une analyse quantitative

S'ajoutent à cette dimension qualitative des estimations quantitatives ex-post des effets du CICE sur la structure salariale des entreprises, sur le niveau de l'emploi et sur les prix et volumes des exportations.

Afin d'investiguer l'ensemble des canaux d'impact du CICE et comprendre la relation entre eux, l'analyse quantitative du projet porte sur plusieurs variables d'intérêt et mobilise plusieurs bases de données exhaustives des entreprises françaises. Des informations très précises sur la structure salariale sont disponibles grâce aux fichiers de déclarations annuelles de données sociales (DADS, construites par l'INSEE) au niveau de chaque poste. Cette base informe aussi sur le type de poste occupé en termes contractuels et de fonction. Une partie de ces informations est également présente dans les données sociales fournies par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) et de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF).

La base FARE (construite par l'INSEE à partir de son dispositif ESANE) apporte les informations générales sur la structure de production des entreprises et leurs bénéficiaires.

Les douanes, pour finir, collectent toutes les données d'exportations des entreprises françaises. Les bases de données peuvent facilement être appariées grâce au code SIREN des entreprises.

Deux grandes familles de stratégies d'évaluation sont déployées :

- en ce qui concerne les effets sur les structures salariales, des stratégies non-paramétriques basées sur la mesure des déformations des distributions sont utilisées.

- pour les variables quantifiables au niveau de chaque entreprise, la double différence instrumentée sur l'intention de traiter est utilisée : il s'agit d'estimer l'effet du CICE en double différence autour de la période d'introduction entre des entreprises plus ou moins bénéficiaires du CICE.